

CHARTRE DE COLLABORATION



Parce qu'ensemble, on va plus loin

Les actions individuelles ne suffisent plus : nous devons agir collectivement.

Chers partenaires,

Nous avons tous un impact sur l'environnement écologique, social et économique de l'île Maurice.

Aujourd'hui, plus que jamais, nos décisions commerciales doivent prendre en considération les effets, conséquences et répercussions de notre activité sur l'environnement, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Nous vivons sur une petite île ; c'est pourquoi le fait de mutualiser nos efforts peut vraiment faire la différence à l'échelle nationale.

Comment agissons-nous ?

Le groupe Attitude a lancé **Positive Impact**, un mouvement ayant pour but de rassembler clients, partenaires commerciaux et habitants de l'île, dans un même objectif : favoriser le développement durable et avoir un impact positif pour le futur de l'île Maurice.

Découvrez nos engagements pour le développement durable de l'île, et rejoignez, vous aussi, notre mouvement en signant notre charte.

Positive impact

ETHIQUE

La dimension éthique est au cœur de notre collaboration. Respect et humilité constituent nos deux autres valeurs-phare. Bien qu'ils semblent parfois évidents et basiques, ces engagements éthiques ci-dessous sont ceux qui comptent le plus pour nous.

Nous nous engageons :

- À lutter contre la corruption et à interdire tout avantage et traitement de faveur
- À travailler de façon honnête et respectueuse à tous les niveaux, avec nos collaborateurs comme avec nos partenaires
- À ne pas court-circuiter un contact identifié durant un processus de négociation ou d'achat
- À combattre et dénoncer toute forme de discrimination, notamment les discriminations d'ordre religieux, ethnique, culturel, de genre ou vis-à-vis des personnes à mobilité réduite
- À instaurer des pratiques de management responsables, avec une attention particulière portée à l'essor des talents, à l'empowerment des collaborateurs et à la valorisation de la diversité et de l'inclusion.

TRANSPARENCE

La communication et la transparence sont à la base d'une collaboration saine. Nous souhaitons donc pouvoir partager nos opinions, avis, suggestions, ou toute autre remarque qui nous semble constructive.

Nous nous engageons :

- À communiquer toute information pertinente pour le bon déroulé de la collaboration
- À fournir les renseignements tels que les certificats, certifications, labels, origine et composition des produits, fiches techniques, ...
- À autoriser les audits de l'entreprise par les personnes expertes
- À faire connaître les éventuels objectifs et projets de développement durable

NOS ENGAGEMENTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous nous engageons à prendre en compte les impacts économiques, sociaux et environnementaux de nos produits et services, en participant activement à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

Nous nous engageons à nous inscrire dans un processus d'amélioration continue.

PRIORITÉ AU LOCAL

Nous nous engageons :

- À prioriser les matériaux et produits locaux
- À atteindre les objectifs relatifs à la certification Made In Moris
- À aider les petites entreprises et secteurs d'activité en collaborant avec eux
- À opter pour des prestations locales à chaque fois que la possibilité nous en est offerte.



ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons :

- À veiller au recyclage de tous les déchets qui peuvent l'être
- À nous fixer des objectifs chiffrés pour la réduction de notre consommation d'eau et d'énergie ainsi que pour la réduction de nos déchets
- À opter pour des emballages éco-responsables, voire à les supprimer si possible
- À connaître la composition des produits que nous vendons ainsi que leurs impacts néfastes sur l'environnement
- À exclure l'utilisation de plastique à usage unique autant que possible
- À ne pas exploiter des produits provenant de la nature
- À privilégier les produits labellisés bio, commerce équitable, FSC et MSC
- À essayer d'obtenir le label pour nos produits et services, ou a minima à respecter les critères permettant de les obtenir.
- À prioriser des moyens de livraison durables tels que les systèmes de dépôt, les cagettes réutilisables, ou les systèmes de livraisons groupées.

COMMUNAUTÉ

Nous nous engageons :

- À établir des relations de long terme avec des associations locales par le soutien de projets et d'actions de volontariat
- À promouvoir le savoir-faire et les talents locaux
- À toujours prendre en compte l'intérêt des communautés locales dans les décisions commerciales.

Cette charte prend effet dès signature.

En la signant, vous rejoignez le mouvement Positive Impact et contribuez à faire évoluer les choses. Pour diffuser le message le plus largement possible, nous vous invitons à mentionner le mouvement #positiveimpact à chaque fois que vous communiquez sur vos bonnes pratiques.

Et tenez-nous informés pour que nous puissions vous mentionner sur la rubrique POSITIVE IMPACT de notre site internet !

.....
Nom :

Date : / /

